

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURCOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorière : Mlle M. FREREJEAN, 14, rue Général-Plessier, Lyon 2^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^e (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	200 francs
C/C. P. Lyon 101-98	Etranger	400 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

IMPORTANT. — *Par suite de diverses circonstances indépendantes de notre volonté, le calendrier et les horaires habituels de nos séances, réunions ou excursions ont reçu des modifications. Nous prions instamment nos lecteurs d'apporter leur meilleure attention à ces changements exceptionnels.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

Mardi 21 Septembre, à 21 h., au siège

Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 1947.

Rapport du censeur. — Nominations du censeur.

Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 21 Septembre, à 20 h. 15

Vote sur l'admission de :

M. R. LUGAGNE, St-Avit de Tardes par les Puids (Creuse), parrains MM. Coquillat et Queney. — M. MEIN Pierre, 2, rue d'Amboise, Lyon, parrains MM. Dumont et Fiasson. — M. TUPINIER Yves, 38, rue Schmidt, Lyon, parrains MM. Dumont et Fiasson. — M. SARRAZIN, 17, rue David, Lyon, parrains MM. Lacombe et Brandon. — M. TOURSEILLER Jean, 156, boulevard Montparnasse, Paris (14^e), parrains MM. Coquillat et Bouchet. — M. DŒUVRE Paul, 12, rue Molière, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Ponchon. — M. MANDRA, 15, rue de Bonnel, Lyon, parrains MM. Coquillat et Guillemoz. — M. BOUILLATON Joseph, 4, quai Arloing, Lyon, parrains MM. Jossierand et Lacombe. — M. FAYOLLE Lucien, 39, rue de Paris, Lyon, parrains MM. Lacombe et Brandon. — M. GROSPÉLIER Louis, 99, rue Jean-Vallier, Lyon, parrains MM. Lacombe et Ponchon. — M. MERCIER Joseph, 37, place de Midi, Roanne (Loire), parrains MM. Card et Larue. — M. PRIOLLET Edmond, 24, rue du Lycée, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Larue.

Réintégration : Mrs Katherine VAN WINKLE PALMER, 206, Oak Hill Road, Ithaca, N. - Y. (U. S. A.).

Questions diverses.

ETUDE GEOLOGIQUE DE LA GROTTÉ DE LA GARDE (OISANS)

par le D^r P. MOREL (Lyon) et M. F. MASSON (Rioupérour)

Le Massif de l'Oisans, constitué surtout de roches cristallines est très pauvre en grottes. Cependant, sa bordure Ouest en présente une petite qui s'ouvre dans une falaise dominant la vallée de Bourg d'Oisans. L'orifice de cette grotte intéresse deux assises différentes, une supérieure de nature schisteuse, l'autre inférieure représentée par un modeste affleurement liasique. L'ouverture circulaire, assez spacieuse est suivie d'un couloir en pente fortement descendante et rempli de débris de toutes sortes ammenés par les eaux de ruissellement. Ce couloir se termine par une petite cuvette qui représente le point le plus bas de la grotte. La grotte se continue au fond par un ressaut de deux mètres creusé par l'eau dans une faille étroite et qui s'élargit en une petite salle de dix mètres de profondeur remplie d'une eau limpide et assez profonde. Cette salle ne présente pas d'issue et pour pénétrer plus avant dans la grotte, il faut revenir sur ses pas, se hisser par une cheminée de quatre mètres aboutissant à un couloir supérieur qui s'enfonce en pente légèrement ascendante.

Le début du couloir présente un orifice inférieur qui communique avec la petite salle sous-jacente et juste au dessus de ce trou, on aperçoit un puits inexplorable par où coule fortement l'eau en temps de pluie. Le couloir monte lentement et aboutit à un terre-plein qui débouche dans une petite salle terminale comblée au fond par un important éboulis. Le calcaire qui constituait jusque là les parois de la grotte fait place aux terrains schisteux.

La partie plane du couloir est recouverte de cailloux noirs, anguleux et coupants qui forment une couche de quinze centimètres d'épaisseur. Au milieu de ces cailloux se trouvent de nombreux ossements d'animaux, jaunes et légers, sans signe de fossilisation. Sous cette couche se trouve une argile molle, noire, assez fine, non remaniée, constituant une assise de quatre-vingt centimètres et mélangée parfois à une argile rouge plus compacte et ferrugineuse. A un mètre on retrouve une couche caillouteuse peu épaisse et juste au-dessous, le plancher initial de la grotte.

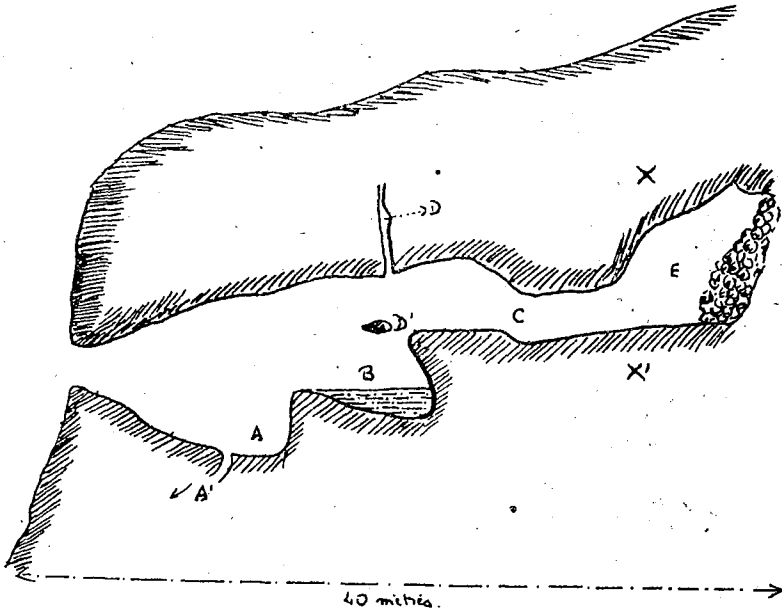
En faisant une tranchée de un mètre de longueur sur soixante centimètres de large, nous n'avons trouvé que trois fragments d'os animaux, noirâtres, patinés et beaucoup plus lourds que ceux trouvés en surface. Au-dessous de ces os, à trente centimètres de profondeur, furent recueillis quelques fragments de charbon de bois.

La petite salle terminale contenait de son côté, de nombreux ossements animaux plus lourds et recouverts souvent d'une couche calcaire. Parmi eux furent identifiés des animaux domestiques actuels (bœuf, mouton, porc) mélangés à des ossements de renard. On peut penser que cette grotte fut encore à une époque récente un repaire de tels carnassiers.

Un habitat humain prolongé est à écarter en raison de l'humidité et de l'étroitesse de la grotte qui, à certaines époques, est à moitié remplie d'eau. Les traces de foyers trouvées à trente centimètres de profondeur dans le couloir et qui n'ont pas été retrouvées dans la salle terminale ne sont dues probablement qu'à un passage temporaire.

à une époque archéologiquement inconnue. La légende du pays rapporte que les Sarrazins, qui persistèrent longtemps dans la région, se réfugièrent là en dernier ressort (d'où le nom de la grotte appelée souvent grotte des Sarrazins) et qu'ils auraient caché là leur trésor. Aux dires de certains, on aurait trouvé au début du siècle dernier, de nombreux vases d'argent : nous n'avons pas pu recueillir à ce sujet d'indications précises.

Par contre, le côté géologique et minéralogique de la grotte est intéressant. On peut suivre l'évolution du ruissellement de l'eau qui, à l'origine venait de la petite salle terminale *E*, empruntait le couloir *C* et se déversait dans le petit lac *B* et finalement aboutissait au dehors par l'ouverture actuelle de la grotte. En même temps, l'eau apportée par la cheminée *D* creusa peu à peu le trou *D'* qui l'amenait directement dans le petit lac *B*. Peu à peu la cuvette *A* s'est constituée, s'enfonçant de plus en plus profondément, si bien que l'eau ne pouvant plus sortir par l'ouverture actuelle, s'est frayé un passage au fond de la cuvette par un petit couloir qui s'ouvre en *A'* et qui se perd rapidement dans la profondeur.



Sur les parois du couloir supérieur se trouve de véritables tentures de « fleurs » de calcite. Les parois et le sol de toute la grotte contiennent de la galène argentifère, de la pyrite de cuivre et de la malachite.

CONCLUSIONS :

La grotte des Sarrazins à la Garde n'a pas révélé d'habitat préhistorique qui, s'il avait été possible temporairement vu la constitution de la grotte, aurait eu lieu dans les époques récentes et certainement postérieures au Paléolithique ; Les glaciers devaient, en effet, recouvrir toute la région. La faune est représentée par des ossements de

bovidés, d'ovidés et de suidés actuels amenés vraisemblablement par les renards dont on retrouve la trace et peut être aussi par les Sarrazins qui auraient occupé la grotte aux dires d'une légende.

La grotte est intéressante par l'étude hydro-géologique qu'elle offre et par les nombreux minéraux que l'on y rencontre.

(Rioupérroux, Isère, 1944-1948).

Présenté à la Section Générale en sa séance du 15 Mai 1948.

STRUCTURE DU CAPILLITIUM DE *MARGARITA METALLICA* (Myxomycète, Margaritacée)

par Marcel LOCQUIN.

Margarita metallica est un élégant et très rare petit myxomycète aux couleurs tendres et irisées, pourvu d'un capillitium très long et flexueux que j'ai eu l'heureuse chance de récolter en 1945 dans la région Parisienne en forêt de Sénart. Un examen superficiel à un faible grossissement des filaments capillitiaux ne révèle rien de bien remarquable étant donné leur très faible diamètre. Ceux-ci se présentent comme de longs filaments, de diamètre irrégulier (2 à 3 μ), rarement anastomosés et enserrés le long d'une génératrice par des demi bracelets parfois très accusés.

En section transversale, à l'immersion, chaque filament se révèle aplati avec une lumière centrale de petit diamètre (0,5 μ environ). De grosses crêtes perpendiculaires à l'axe l'enserrent sur la moitié de son diamètre. La surface qui n'est pas recouverte par les demi bracelets est irrégulièrement verruqueuse, les crêtes elles-mêmes sont très finement ponctuées. Cette organisation superficielle n'offre rien de bien remarquable ; à quelques variantes près, on la retrouve chez la plupart des Margaritacées et Trichiacées. Par contre l'examen en lumière polarisée, même sans analyseur, révèle immédiatement la présence d'inclusions fortement dichroïques et fortement biréfringentes. Ces inclusions sont disposées ça et là, sans ordre apparent à l'intérieur du capillitium ; de préférence anisodiamétriques (\pm elliptiques), leur grand axe est le plus souvent oblique par rapport à l'axe de la fibre. Lorsque le capillitium est monté dans le chloral glycérimé¹, ces inclusions sont assez bien visibles en lumière non polarisée. Avec une excellente optique on y distingue même une structure fine plus ou moins spiralée en vue transverse, se présentant comme une série de filaments noyés dans la masse de l'inclusion en vue apicale (fig. 1 : B, C, D). En lumière dite naturelle (polarisateur en place, pas d'analyseur), ces inclusions sont très fortement dichroïques : jaune-vert (bleu). Le signe du dichroïsme est difficile à établir étant donné le faible allongement des inclusions. Il paraît cependant positif dans la plupart des cas. Entre nicols croisés ces inclusions s'illuminent fortement alors que la paroi du capillitium est pratiquement obscure sauf à la périphérie des crêtes qui s'illuminent parfois faiblement.

1. Formule originale : glycérine
solution aq. sat. de chloral } aa en volumes.
eau distillée.